



Rapport sur le Monitoring des Violations et atteintes aux droits de l'homme commises au Burundi.

Période du mois d'Août 2021

Plan du présent rapport

- **INTRODUCTION.**
- **ASSASSINATS ET ENLEVEMENTS**
- **ARRESTATIONS ARBITRAIRES ET DETENTIONS ILLEGALES**
- **ATTEINTES A L'INTEGRITE PHYSIQUE**
- **CONCLUSION**
- **RECOMMANDATIONS**

● INTRODUCTION.

La crise politico-sécuritaire que traverse le Burundi depuis avril 2015 continue d'alimenter les violations des droits de l'homme au détriment du peuple burundais qui en paie le lourd tribut alors qu'il aspire comme ailleurs à un Etat de droit. La tendance des violations des droits de l'homme documentées depuis le début de la crise politique en avril 2015 reste inchangée.

Il s'agit principalement des exécutions sommaires, des disparitions forcées, des arrestations et des détentions arbitraires, des actes de torture et des mauvais traitements qui continuent à être observés.

Les victimes de ces violations restent en majorité des opposants au Gouvernement et/ou au parti au pouvoir (le Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Forces pour la Défense de la Démocratie-CNDD-FDD) ou des personnes perçues comme tels : membres de partis politiques d'opposition (en particulier du Congrès National pour la Liberté(CNL),le parti fondé par l'ancien leader des FNL, Agathon RWASA et du Mouvement pour la Solidarité et la Démocratie (MSD),les sympathisants de groupes armés d'opposition , des burundais tentant de fuir le pays et de ce fait suspectés de rejoindre ces groupes , ou journalistes et membres d'organisations de la société civile. Les agents de l'Etat à l'instar des policiers, des agents du Service National de Renseignement (SNR) associés aux miliciens Imbonerakure jeunes affiliés au parti au pouvoir le CNDD-FDD, sont pointés du doigt comme les auteurs présumés de ces violations massives des droits de l'homme. L'impunité est devenue un mode de gouvernance au profit des auteurs présumés de ces violations qui semblent être à l'abri des poursuites judiciaires.

Les élections présidentielles, législatives et communales organisées en date du 20 mai 2020 ont été organisées dans un climat de peur suite aux actes de harcèlement à l'endroit des militants de l'opposition en particulier les membres du CNL. Cette seule journée du triple scrutin a vu des violations des droits humains notamment des arrestations arbitraires par centaine des membres du CNL surtout les mandataires politiques à travers tout le pays.

Nous avons aussi observé des cas d'emprisonnements, des cas de tortures et même des cas d'assassinats.

La commission des nations-unies d'enquête sur le Burundi a déploré dans ce rapport du 17 septembre 2020 que la situation des droits de l'homme ne s'est pas malheureusement améliorée, la Commission d'enquête n'a pas relevé de signes d'amélioration tangible de la situation des droits de l'homme malgré les déclarations à cet effet du nouveau chef d'Etat burundais. « A ce jour, nous constatons peu de changements positifs depuis l'entrée en fonction du Président Évariste Ndayishimiye », a déclaré le Président de la Commission d'enquête de l'ONU, Doudou Diène, lors de la publication de son quatrième rapport à Genève le 17 septembre 2020. Le Président de la commission suggère qu'il y ait « des transformations profondes et durables ».

Parmi « les facteurs de risque » mis en avant par les enquêteurs onusiens, le plus important reste « le rétrécissement continu de l'espace démocratique depuis 2015 ». Le rapport des forces n'a pas changé et désormais « le parti au pouvoir concentre les pouvoirs » à tous les niveaux dans « une proportion tout à fait inédite ». Dans ces conditions, l'opposition politique, la presse et la société civile n'ont plus vraiment la capacité d'agir comme contre-pouvoirs légitimes et demander des comptes au gouvernement burundais.

Les enquêteurs onusiens ne notent pas également de changements sur la « quasi-totale impunité » dont jouissent des responsables administratifs locaux et surtout les membres de la ligue des jeunes du parti CNDD-FDD, les « Imbonerakure ». Ces derniers sont encore les principaux auteurs de toutes ces violations, tout comme des agents du Service national de renseignement (SNR) et de la police et des autorités administratives locales.

A travers ses publications, ACAT-Burundi reste engagée dans un plaidoyer actif contre ces violations graves en collaborant notamment avec les mécanismes régionaux et internationaux de protection des droits de l'homme dans l'espoir que les victimes ou leurs familles puissent exercer leur droit à porter plainte auprès des instances judiciaires qui garantissent un procès équitable.

Concernant la période couverte par le présent rapport **vingt-quatre (24)** cas d'assassinats, **trois (3)** cas d'enlèvements, **trente (30)** cas d'arrestations arbitraires et détentions illégales ainsi que **onze (11)** cas d'atteintes à l'intégrité physique, ont pu être répertoriés.

Malheureusement, dans la plupart des cas, les présumés auteurs ne sont pas inquiétés : des corps sans vie et pour la plupart non identifiés sont encore retrouvés dans différents endroits du pays comme : les rivières, les buissons ou dans des lieux non éloignés des habitations.

En plus, les cadavres trouvés sont vite enterrés par l'administration sans avoir été identifiés. Mais dans tout cela, s'il y avait une volonté de poursuivre les présumés auteurs, toutes les démarches seraient prises pour y arriver.

- **ASSASSINATS**

Les phénomènes d'assassinats et d'enlèvements s'observent toujours au BURUNDI une année après la mise en place de nouvelles institutions, la répression devient récurrente.

Ainsi pour cette période du mois d'Août 2021, l'Acat-Burundi a pu répertorier **vingt-quatre (24)** cas d'assassinats.

1. En date du 1er août 2021, un corps sans vie d'un motard du nom de Noël NIBIGIRA été découvert près d'une école située sur la colline de MANGOMA de la zone MUGANO, commune GITERANYI, de la province MUYINGA. D'après notre source les auteurs de ce crime qui ne sont pas encore connus ont également emporté la moto de la victime.
2. En date du 04 août 2021, Emmanuel HARERIMANA, un cultivateur résidant sur la colline de MUBIRA de la commune et province de MURAMVYA a été assassiné à coup de poignards par des personnes non identifiées. Selon une source dans la localité, les mêmes personnes ont blessé pendant cette attaque un certain Jules Nkunzimana. La population de la localité demande que des enquêtes puissent être menées afin que les assassins puissent être arrêtés et jugés conformément à la loi.
3. En date du 05 août 2021, une personne qui n'a pas été identifiée est décédée au cachot du service national des renseignements en province CIBITOKÉ. Les informations en provenance de cette localité indiquent que la victime avait été torturée par les policiers l'accusant de collaboration avec les groupes armés avant d'être emmené au cachot du SNR.

4. En date du 06 août 2021, un corps sans vie ligoté et poignardé de NDINDURUVUGO Albin, militant du parti CNL (Congrès National pour la Liberté) qui résidait dans la localité de MBOZA, zone RUYAGA en commune KANYOSHA de la province de BUJUMBURA a été retrouvé près de la rivière KANYOSHA. La victime avait été enlevée la veille par des personnes à bord d'une camionnette double- cabine de couleur grise à bord duquel se trouvaient deux gens en tenue policière.
5. En date du 07 août 2021, un corps sans vie d'un militant du parti CNL (Congrès National pour la Liberté) connu sous le nom de CUBWA Augustin originaire de la zone GITARA en commune MABANDA en province MAKAMBA a été découvert dans la localité de BORERA ,zone KAYOGORO en commune KAYOGORO de la même province. La victime avait été portée disparu depuis le 01 août de cette année. Un véhicule de type double - cabinet de couleur blanche l'avait kidnappé près de la frontière Burundo-Tanzanienne.
6. En date du 07 août 2021, un corps sans vie de Médard NTIBAHONA, militant du parti CNL (Congrès National pour la Liberté), étudiant de l'Université des Grands Lacs, résidant dans la localité de GISOVU zone KIYENZI en commune KANYOSHA de la province de BUJUMBURA a été retrouvé fusillé près de la route menant au chef-lieu de GISOVU. Ses proches accusent les imbonerakure de la localité dont un certain Severin CIZA qui fait des rondes nocturnes armé ainsi que ses compagnons MURERE Innocent et Ézéchiél RURAJE tous armés de l'avoir assassiné.
7. En date du 08 août 2021, des policiers en patrouille de nuit dans la localité de BIGOMA, zone MUYIRA en commune KANYOSHA dans la province de BUJUMBURA ont tué un militant du parti CNL (Congrès National pour la Liberté) l'accusant de détenir une grenade alors qu'il rentrait chez lui à 21heures en provenance d'une fête.

8. En date du 08 août 2021, deux (2) corps sans vie décapités et en décomposition ont été découverts dans la localité de RUTOVU de la zone GOMVYI en commune MUTAMBU de la province BUJUMBURA. L'administration a vite ordonné l'enterrement immédiat de ces corps sans que des enquêtes ne puissent être menées en vue de leurs identifications ainsi que les identités des présumés assassins.
9. En date du 08 août 2021, Albert IGIRANGABO, militant du parti CNL (Congrès National pour la Liberté) résidant dans la localité de RUBANZA en zone GOMVYI de la commune MUTAMBU en province de BUJUMBURA a été retrouvé mort fusillé au niveau de la nuque près de chez lui. Selon une source, la victime a été appelé au téléphone et aussitôt sorti de la maison .Ils l'ont tiré dessus et emporté son téléphone portable avant de prendre le large. Les présumés assassins ne sont pas encore connus.
10. En date du 09 août 2021, un corps sans vie de Juvénal NIYOMWUNGERE, suspendu sur un arbre a été découvert tout près de son domicile situé sur la colline KAYENZI zone CUMBA commune et province MUYINGA. Les administratifs dans la localité parlent d'un suicide ce que rejettent les proches de la victime qui dénoncent un meurtre et une volonté d'entraver les enquêtes en suspendant le corps sur un arbre. Des cas similaires deviennent monnaie courante dans cette région.
11. En date du 09 août 2021, deux (2) militants du CNL (Congrès National pour la Liberté) connus sous les noms d'Albert NZITUNGA et Donatien CISHAHAYO résidant dans la localité de BURIMA 1 ,zone GOMVYI en commune NYABIRABA de la province BUJUMBURA ont été retrouvés morts poignardés et ligotés dans une bananeraie. Selon une source dans la localité, ces deux mobilisateurs du CNL avaient échappé à une attaque à la grenade le 20 juillet 2020 lancé par un imbonerakure du nom de Saïdi lorsqu'ils étaient dans un bistrot sur cette colline. Leurs proches dénoncent un crime à caractère politique et demandent des enquêtes afin que les auteurs soient punis conformément à la loi.

12. En date du 10 août 2021, un corps sans vie d'un homme non identifié a été découvert sur la colline RUSHUNGURA de la zone, commune et province de RUTANA. Le mobile ainsi que les présumés auteurs de ce meurtre ne sont pas encore connus.
13. En date du 11 août 2021, Anselme NSAVYIMANA, militant du parti CNL (Congrès National pour la Liberté) résidant sur la colline MUNGERE de la zone MIVO en commune et province de NGOZI a été assassiné à coups de poignards par des gens non identifiés habillés en tenue policière qui ont également blessé son épouse ainsi que son fils lorsqu'ils tentaient de secourir la victime. Les deux assassins ont pris le large à bord d'une moto selon une source dans la localité.
14. En date du 16 août 2021, un corps sans vie en décomposition d'un homme a été découvert dans un champ de bananiers situé sur la colline de RUBERIZI de la zone de RUZIBA en commune de MUGINA dans la province de CIBITOKÉ. Le corps a été vite enterré sur ordre de l'administration communale sans que des enquêtes ne puissent être menées en vue de l'identification de la victime ainsi que les auteurs présumés de cet assassinat.
15. En date du 17 août 2021, un corps sans vie d'une jeune fille non identifiée, a été découvert au bord de la rivière RUVYIRONZA au niveau de la colline de GIHEHE de la commune de GIHETA dans la province de Gitega. Les auteurs de cet assassinat ne sont pas encore connus.
16. En date du 24 août 2021, un corps sans vie d'un militant du parti CNL (Congrès National pour la Liberté) connu sous le nom de Sigisbert BARARUFISE, résidant dans la localité de MASENGA, zone et commune MUTAMBU de la province Bujumbura a été retrouvé fusillé au niveau de la tête dans un buisson de la localité. La victime avait été enlevée à son domicile dans la nuit du 22 août 2021 par deux personnes qui n'ont pas été identifiées.

17. En date du 24 août 2021 pendant la nuit des hommes armés de fusils ont tenté de commettre un vol au domicile d'un certain KABAYABAYA situé sur la colline de MUSONGATI de la commune de KIGANDA en province de MURAMVYA. Dans leur tentative, ils ont tiré sur un veilleur du nom de Omer NDAYISHIMIYE et celui-ci est décédé sur le champ. Suite aux cris de secours par d'autres veilleurs, les assassins ont pu fuir sans que personne ne puisse les appréhender ou les identifier.
18. En date du 26 août 2021, un corps sans vie d'un militant du parti CNL (Congrès National pour la Liberté) connu sous le nom de Julien GIRUKWISHAKA et qui résidait dans la localité de GAKARA, zone GOMVYI en commune MUTAMBU de la province BUJUMBURA a été retrouvé poignardé près de son domicile. Selon une source dans la localité, la victime était accusée par les imbonerakure de recruter pour le mouvement rebelle dénommé RED -TABARA dans la province de Bujumbura et quatre de ces derniers dont Juma KUBWAYO, Hemenegilde NDAYISENGA, Liboire NDIKUMASABO et libère NDUWAYO avaient juré de l'assassiner avant la fin de l'année 2021.
19. En date du 27 août 2021, un corps sans vie d'une femme connue sous le prénom de Monique a été découvert dans une petite forêt située sur la colline de CONA de la zone MITAKATAKA, commune et province BUBANZA. Les présumés assassins ne sont pas encore connus. Selon une source dans la localité cette femme était souvent accusée à tort par les imbonerakure d'héberger des rebelles et que ces enfants sont membres d'une rébellion en RDC raison pour laquelle ses proches indiquent qu'il s'agit d'un meurtre et accusent les membres de la jeunesse imbonerakure dont un certain KIROSU d'être derrière cet assassinat.
20. En date du 28 août 2021, un corps sans vie d'un homme connu sous le nom d'Asman NDIHOKUBWAYO suspendu dans sa chambre à coucher a été découvert sur la colline KARAMA de la commune GASORWE en province de MUYINGA. Les autorités administratives de la localité indiquent que la victime s'est suicidée ce que réfutent ses proches ainsi que ses voisins qui avancent la piste de meurtre. Ils indiquent que des cas de meurtre déguisés

en suicide se font de plus en plus récurrents dans cette province et demandent à la police et la justice de mener des enquêtes afin de donner la lumière sur ces cas .

21. En date du 29 août 2021, un homme septuagénaire connu sous le nom de KAREGEYA résidant sur la colline GATOVYI dans la commune et province RUTANA a été brûlé vif par les imbonerakure l'accusant de sorcellerie. Aucun des suspects n'a été arrêté.
22. En date du 29 août 2021, un militant du parti CNL (Congrès National pour la Liberté) connu sous le nom d'Elias NSABANA originaire de la colline DUSASA de la zone RUGAZI en commune KABARORE dans la province KAYANZA a été tué à coups de poignards par un imbonerakure du nom de MUDAHEMUKA Etienne parce qu'il aurait refusé de lui prêter sa bicyclette dans la nuit du 24 août 2021 selon une source dans la localité. La même source précise également que la victime avait échappé à une attaque à la grenade au mois de mai 2021 de cette année, lancée dans sa parcelle, cet acte avait été revendiqué par des imbonerakure.

- **CAS D'ENLEVEMENTS**

1. Ernest NZAMBIMA, militaire à la retraite, est sans nouvelles de lui depuis le 09 août 2021 après qu'il ait été enlevé au chef-lieu de la province MURAMVYA par des hommes en tenue policière à bord d'un véhicule Probox aux vitres teintés. Ses proches indiquent qu'ils ignorent l'endroit où il est détenu et disent craindre pour sa sécurité.
2. En date du 15 au 16 août 2021, un militant du parti CNL (Congrès National pour la Liberté) connu sous le nom d'Aloys NGENDAKUMANA, résidant sur la colline de MPARAMBO I de la commune RUGOMBO en province de CIBITOKÉ a été enlevé à son domicile pendant la nuit par Nestor HEBUREJE, responsable du SNR (Service National des Renseignements) dans les communes de RUGOMBO et MUGINA. La victime a été emmenée vers une destination qui n'est pas encore connue, s'indignent ses proches.

3. En date du 23 août 2021, Christophe NIYONZIMA, ancien réfugié au RWANDA et qui venait de rentrer au pays il y a de cela quelques mois exerçant comme chauffeur de taxi de type Probox a été enlevé en cours de route lorsqu'il provenait du chef-lieu de la province de KIRUNDO en se rendant à NGOZI. Selon une source, arrivé à l'endroit appelé communément KUMASANGANZIRA, la victime a été arrêtée par des personnes en tenues policières à bord du véhicule camionnette Toyota aux vitres teintées du service national des renseignements, exfiltré de son véhicule ,puis placé dans ce véhicule. La même source précise que l'endroit où il a été conduit n'est pas encore connu. Son véhicule a été amené aussi par un des agents vers un endroit inconnu.

4.

- **ARRESTATIONS ARBITRAIRES ET DETENTIONS ILLEGALES**

Plusieurs cas d'arrestations arbitraires et de détentions illégales ont été opérés au cours de ce mois d'août 2021. Cette chasse à l'homme dirigée contre les opposants ou supposés au Gouvernement actuel est conduite principalement par des miliciens Imbonerakure soutenus par les administratifs en vue de les traquer.

Ainsi pour cette période **trente (30) cas** d'arrestations arbitraires et détentions illégales ont été répertoriés.

1. En date du 1er août 2021, deux (2) militants du parti CNL (Congrès National pour la Liberté) dont Jean de Dieu KABURA, le responsable des jeunes de ce parti sur la colline de BUYENZI, commune de MUHUTA de la province BUJUMBURA et un certain Jérémie, conseiller communal ont été arrêtés par des jeunes Imbonerakure puis détenus au cachot du commissariat communal de police à MUHUTA. Les mobiles de leur arrestation n'ont pas été communiqués.

2. En date du 02 août 2021, deux (2) militants du parti CNL (Congrès National pour la Liberté) en commune de GITOBÉ de la province de KIRUNDO, connus sous les noms d'Ernest MBAZUMUTIMA et Népomucène NDUNGUTSE ont été arrêtés et incarcérés au cachot de police à KIRUNDO sans que le motif de leur arrestation ne leur soit signifié.

3. En date du 05 août 2021, Diomède MUKAZA, militant du CNL (Congrès National pour la Liberté) résidant sur la colline et zone BURINGA de la commune GIHANGA en province de CIBITOKÉ a été arrêté par le Lieutenant-Colonel Aron NDAYISHIMIYE commandant d'une unité de l'armée œuvrant dans la réserve naturelle de la RUKOKO et depuis personne ne l'a revu. Ses proches craignent qu'il ne soit déjà exécuté. Cet officier est connu pour des actes de torture, d'enlèvements ou de disparitions forcées des opposants ou supposés.
4. En date du 07 août 2021, deux (2) militants du parti CNL (Congrès National pour la Liberté) connus sous les noms de Sigsbert HARUMUGISHA et Ildéphonse HABWIRA résidant dans la localité de GAHAMA, zone GITARA en commune MABANDA de la province MAKAMBA ont été arrêtés par des imbonerakure dirigés par CIZA Hassan et MATESO Fidel les accusant d'appartenir à une rébellion naissante dans cette localité. Ils ont été conduits dans un lieu tenu secret.
5. En date du 08 août 2021, deux (2) militants du parti CNL (Congrès National pour la Liberté) connus sous les noms de Salvator SAHINZOGA et Vénérand NDARIPFUKAMIYE résidant dans la localité de KIGOMAGOMA, zone GATABO en commune KAYOGORO dans la province MAKAMBA ont été arrêtés par les agents du service national de renseignement dans cette localité. Ils étaient accompagnés de trois (3) jeunes imbonerakure parmi eux, Albéric MAHORO et Juvénal HARAMAJAMBERE. Ces personnes arrêtées ont été accusées de trafic d'armes, accusations rejetées par leurs proches qui dénoncent un montage parce qu'ils ont refusé d'adhérer au CNDD -FDD (parti au pouvoir dont sont issus ces imbonerakure).
6. En date du 09 août 2021, deux (2) militants du parti CNL (Congrès National pour la Liberté) dont NDAGIJIMANA qui est responsable de ce parti en commune KAYOKWE de la province de MWARO, Lazard et Marc MANIRAKIZA ont été arrêtés par les agents du service national des renseignements et embarqués dans un véhicule de ce même service vers

une destination inconnue. Leurs familles craignent pour leurs vies. Les mobiles de leurs arrestations ne sont pas connus.

7. En date du 09 août 2021, un certain BAVUGIRIJE natif de la colline BIDATUGWA de la zone BIGINA en commune KAYOGORO de la province de MAKAMBA récemment libéré sur grâce présidentielle a été arrêté par les agents du service national des renseignements en province de MAKAMBA. Cette arrestation était dirigée par Méroé NTUNZWENIMANA, chef du SNR dans cette province. Le lieu de détention ainsi que le mobile de son arrestation restent inconnus.
8. En date du 11 août 2021, Onze (11) personnes ont été arrêtées par des agents de la police après une fouille perquisition menée sur la colline MUGENDO-NDENGO commune de MUGAMBA dans la province de BURURI. Selon une source dans la localité, aucun objet ou effet interdit n'a été saisi. Les habitants de cette localité s'inquiètent de ces arrestations et pointent du doigt la volonté manifeste du commissaire Moïse ARAKAZA, chef de la police dans cette commune de malmener la population sur fond de montage et de fausses accusations.
9. En date du 12 août 2021, Jean-Pierre NDAYISABA, représentant du CNL (Congrès National pour la Liberté) en commune GIHARO de la province RUTANA a été arrêté par les imbonerakure. Selon une source, le ménage de la victime situé sur la colline et zone BUTEZI avait été la cible de jets de pierres la veille pendant la nuit par des imbonerakure. Les mobiles de son arrestation ne sont pas connus. Les responsables provinciaux de parti CNL demandent qu'il soit libéré et sans condition du moment qu'aucune infraction ne lui soit reproché.
10. En date du 20 août 2021, deux (2) hommes connus sous les prénoms de Joseph et Claver résidant dans le site des déplacés de CAMPAZI en commune RANGO de la province KAYANZA ont été arrêtés par les agents du service national des renseignements et conduits au cachot du commissariat de police de KAYANZA. Selon une source, trois jours après leur arrestation les familles des victimes sont allées au commissariat pour les voir mais elles

ne les ont pas trouvés là-bas. Elles disent être inquiètes pour la sécurité des leurs vu qu'elles les ont cherchés partout sans succès.

11. En date du 21 août 2021, trois (3) militants du parti CNL (Congrès National pour la Liberté) tous d'une même famille, connus sous les noms de Moïse NZEYIMANA, Claudine NAHAYO et Emelyne ZIRAGABA résidant sur la colline de RUSI de la commune de SHOMBO en province de KARUZI ont été arrêtés par des imbonerakure et sont détenus au cachot du commissariat communal à SHOMBO. Des sources sur place indiquent que cette famille avait été intimée de rompre le contrat de location de leur maison qui sert de permanence du parti CNL ce qu'elle a rejeté ce qui laisse penser que ces arrestations sont liées à cet affaire selon cette source qui précise également qu'aucun mandat ni motif d'arrestation n'avaient pas été signifiés aux victimes.
12. En date du 23 août 2021, Cyrille HAMENYIMANA, un retraité ex-FAB(Forces Armées Burundaises) qui s'était rendu sur sa colline natale de MBIZI de la commune de KIBAGO en province de MAKAMBA en provenance de BUJUMBURA pour une cérémonie familiale a été arrêté par les agents de la police dirigés par le responsable du SNR (Service National des Renseignements) en province de MAKAMBA connu sous le nom de Méroé NTUNZWENIMANA et le commissaire communal de KIGABO sans mandat . Il a été conduit au cachot du commissariat de police à MAKAMBA. Selon une source dans la localité, ce retraité serait faussement accusé par les imbonerakure de détention illégale d'armes ce que nient complètement ses proches.

- **ATTEINTES A L'INTEGRITE PHYSIQUE**

A part les assassinats et les arrestations arbitraires, d'autres violations des droits de l'homme ont aussi été documentées au cours de ce mois d'août 2021. En effet, les imbonerakure, jeunes affiliés au parti au pouvoir le CNDD-FDD, qualifiés de milices par les Nations Unies, continuent à faire la pluie et le beau temps à travers tout le pays où ils s'arrogent le droit de malmener la population surtout celle appartenant aux partis politiques de l'opposition en se livrant aux actes de torture

sans qu'ils ne soient inquiétés. Ils sont soutenus dans ces sales besognes par l'administration de la base au sommet.

Ainsi **onze (11) cas** d'atteintes à l'intégrité physique dont **un (1) cas** de viol, ont été recensés durant ce mois d'août 2021.

▪ **COUPS ET BLESSURES VOLONTAIRES**

1. En date du 10 août 2021, une maison appartenant à Abdon NDIKUMANA un commerçant militant du parti CNL (Congrès National pour la Liberté) située dans la localité de KIGAZA, zone DUNGA en commune KAYOGORO de la province de MAKAMBA a été incendiée dans la nuit vers 23 heures. Son épouse et son enfant ont été blessés pendant l'incendie. Quatre (4) imbonerakure dont Pierre MUBINDI, Pamphile BUSOKOZA, Albert GIHAGA et Juvénal NCUYUMWE sont pointés du doigt pour avoir provoqué cette incendie.
2. En date du 18 août 2021, trois (3) personnes connus sous les noms de Fabrice CIZA et Jean Bosco NDAYISHIMIYE ainsi qu'une femme prénommée Matrone résidant sur les collines de KANABUBU et de RUVUMVU en commune et province de BUBANZA ont été blessés par des hommes non identifiés armés de machettes et de gourdins qui se sont introduits de nuit dans deux ménages après avoir défoncés les portes de ces derniers. Les victimes ont été évacuées à l'hôpital de BUBANZA pour des soins de santé tandis que les auteurs de ces actes eux ne sont pas encore connus et arrêtés.
3. En date du 29 août 2021, cinq (5) personnes dont deux militant du parti CNL connus sous les noms de Etienne MUSHENGEZI et son épouse Valérie NDIRAHISHA et trois membres du parti CNDD-FDD ont été blessées lorsque les militants des deux partis se sont affrontés sur la colline BUGWANA de la commune GITOBE en province de KIRUNDO. Selon notre source les imbonerakure MISAGO Claver et un certain SIBONIYO avaient déclenché les hostilités.

o Cas de viol

1. En date du 19 août 2021, une jeune fille du nom de NSHIMIRIMANA a été victime de viol par des hommes non identifiés qui se sont introduits dans un ménage situé sur la colline de KANABUBU de la commune et province de BUBANZA et l'ont enlevé et conduit dans un endroit isolé avant de la violer. Les habitants de cette localité soupçonnent des Imbonerakure qui effectuent des patrouilles et rondes nocturnes dans cette contrée.

● CONCLUSION.

Le mois d'août 2021 couvert par le présent rapport reste caractérisé par de violations graves des droits de l'homme comme les périodes précédentes. Le phénomène récurrent des corps sans vie découverts dans divers endroits comme les rivières, les buissons puis enterrés hâtivement par des responsables administratifs met en exergue une complicité présumée des hautes autorités avec les criminels.

Des corps sans vie suspendus près de leurs domiciles ou à l'intérieur de ceux-ci faisant croire à des morts par suicide sont devenus monnaie courante ces derniers jours et inquiètent plus qu'un. La province de MUYINGA en est l'exemple le plus frappant. Le phénomène de meurtre de personnes sur des allégations de sorcellerie s'est également fait remarqué au cours de ce mois d'août 2021.

L'intolérance politique à l'endroit des opposants ou des personnes supposées ne fléchit pas comme nous le remarquons dans ce rapport.

Dans un contexte où la Justice et les Institutions Nationales des Droits de l'Homme comme la CNIDH et l'Ombudsman semblent être pris en otage par l'Exécutif, l'aboutissement des enquêtes menées par le Ministère public sur des atteintes au droit à la vie ou des disparitions forcées restent hypothétiques en particulier lorsque les victimes sont des opposants politiques ou des défenseurs des droits de l'homme.

Certains administratifs à la base en complicité avec des policiers et des miliciens Imbonerakure s'illustrent dans ces violations en toute impunité d'où la tendance continuelle des autorités à la renonciation de la responsabilité de protéger la population au profit des intérêts sectaires.

L'appareil judiciaire continue ainsi à couvrir ces crimes opérés en violation de la procédure qui régit la chaîne pénale au Burundi. Nous remarquons particulièrement des crimes qui se commettent au sein de la communauté et des ménages mais qui restent impunis suite à l'impunité qui gangrène le système judiciaire burundais, à la corruption ou au fait que les auteurs sont des administratifs ou des imbonerakure.

Au regard de cette situation, les autorités burundaises doivent prendre conscience de la gravité de la situation et mettre fin aux récurrentes violations des droits humains.

- **RECOMMANDATIONS.**

- **A l'endroit du gouvernement du Burundi de :**

- ✓ Veiller à assurer la sécurité de la population sans distinction aucune,
- ✓ Mettre fin aux multiples violations des droits de l'homme conformément à ses engagements nationaux, régionaux et internationaux de protection des droits de l'homme.
- ✓ Se saisir des cas de crimes dans les ménages pour des allégations de sorcellerie ou des conflits fonciers qui deviennent monnaie courante suite à l'impunité gangrène le système judiciaire.
- ✓ Veiller au respect de la loi dans les opérations de la police et garantir un procès équitable aux prévenus.

- **Aux institutions nationales de droit de l'homme de :**

- ✓ Se ressaisir en usant de leur pouvoir que leur confère la loi pour promouvoir le respect des droits de l'homme au Burundi face aux nombreux cas récurrents de violations de droits de l'homme.

- **A l'endroit de la communauté internationale :**

- ✓ Suive de près l'évolution critique de dégradation des droits de l'homme en tenant compte des facteurs de risque pouvant aggraver la situation des droits de l'homme au Burundi.